

Projet filière horticulture-pépinière 2008-2012

Fiche action D2

Axe « promouvoir et favoriser le métier de salarié dans la filière »

Action « organiser des visites scolaires sur les entreprises horticoles »

Problématique	La filière souffre d'une difficulté de recrutement de main d'œuvre, notamment parce qu'elle est méconnue ? Les métiers de la filière horticole ne sont pas suffisamment mis en valeur dans le milieu scolaire. Ces emplois souffrent d'une image peu attrayante et sont réputés comme soumis à des conditions de travail pénibles et difficiles.
Objectif action	Faire découvrir, améliorer, corriger l'image du secteur horticulture-pépinière : <ul style="list-style-type: none"> - Les métiers - Les produits (image valorisante du végétal) - Dynamisme de la filière (en lien avec les problématiques environnementales) Essentiellement auprès des jeunes. Communiquer activement, concrétiser les compétences requises.
Description action	Mettre en contact direct les jeunes et les professionnels de l'horticulture. Organiser et favoriser les rencontres, avec des CM1/CM2 et des collégiens. Sur les entreprises : Permettre l'immersion des jeunes dans les entreprises <i>via</i> notamment des visites. Faire découvrir les métiers inhérents à la profession, les produits avec lesquels travaillent les producteurs (image valorisante, mettre en relation avec l'actualité), les nouvelles technologies utilisées (mécanisation, informatisation, robotisation...) Sur les lieux stratégiques : Dans les établissements, intervention des professionnels dans les programmes de découvertes des métiers, sur les salons, lors des portes ouvertes...
Résultat visé	Organiser des visites directement sur les entreprises horticoles et les pépinières. Valoriser les métiers de la filière à travers des démonstrations au sein des entreprises. Illustrer, expliquer et concrétiser les compétences requises pour ces métiers.
Indicateur de suivi	Nombre de classes et d'établissements sensibilisés
Mise en œuvre	UHRC
Calendrier	2011-2012
Coût	500 € par déplacement d'une classe, par demi-journée (4h30, rayon 60 km, période Avril/Mai, 40 places). Soit 400 élèves, priorité à Orléans et Blois du fait de la proximité entreprises-villes. Outils de communication, supports pédagogiques : 10 000 € Pour 10 déplacements : 5 000€ Journée de professionnels pour les visites
Demande Conseil régional	Demande de financement : 50 % du coût de l'action (soit 7500 €)
Demande Etat	